

Oumar Séne

LE DISCOURS RAPPORTÉ DANS LES RÉCITS EN LANGUE WOLOF : LE CAS DE *BUUR TILLEEN* DE CHEIK ALIOU NDAW

Résumé

Cette étude concerne l'exploitation d'un fait de langue (le discours rapporté) dans les récits en langue wolof. Le discours rapporté est ainsi une des manifestations de la polyphonie énonciative : intégrer un acte d'énonciation à l'intérieur d'un autre. En effet, il s'agit de distinguer à travers le récit *Buur Tilleen* de Cheik Aliou Ndaw les manières d'intégrer un discours dans un autre discours. De manière transversale, l'analyse a donc mis en lumière la nécessité de compléter la conceptualisation du phénomène langagier dans la grammaire wolof. Elle apporte les éléments de réponses de stratégies du discours rapporté. Enfin, l'étude s'est appliquée à cerner les énoncés qui visent à examiner le discours rapporté dans les récits en langue wolof. Il s'agira d'une véritable mise en relief de l'ensemble des actions énonciatives dont la responsabilité incombe à l'énonciateur.

Mots clés : énonciation, discours rapporté, wolof, syntaxe, transformation

Abstract

This study concerns the exploitation of a linguistic fact (the reported speech) in the narratives in Wolof language. The reported speech is thus one of the manifestations of enunciative polyphony: integrating one act of enunciation within another. Indeed, it is a question of distinguishing, through Cheik Aliou Ndaw's *Buur Tilleen* story, the ways of integrating a speech into another speech. In a transversal manner, the analysis therefore highlighted the need to complete the conceptualization of the language phenomenon in Wolof grammar. It provides the elements of response strategies of the reported discourse. Finally, the study focused on identifying statements that aim to examine the discourse reported in Wolof-language narratives. This will be a real highlighting of all the enunciative actions for which the responsibility rests with the enunciator.

Keywords: enunciation, reported speech, Wolof, syntax, transformation

Introduction

Les études linguistiques, s'inspirant des travaux de Saussure mais s'opposant à sa théorie fondée sur la primauté de la langue, placent au centre de leur préoccupation, le passage de la structure (langue) au fonctionnement (parole). L'énonciation correspond à un acte de production linguistique tandis que l'énoncé constitue le résultat de cet acte. Le locuteur a l'attitude de se déterminer par rapport à son allocataire, au monde qui l'entoure et par rapport à ce qu'il dit.

Le sujet parlant est le producteur effectif de l'énoncé, un être physique qui n'est pas réalisé dans l'énoncé lui-même. Ce qui ressort de ces propos suivants: «le sujet parlant, joue le rôle de producteur de l'énoncé, de l'individu (ou des individus) dont le travail physique et mental a permis de produire cet énoncé » (Maingueneau, 1993, p.76). En termes d'actes de parole, l'énonciation est ainsi composée d'actes énonciatifs spécifiés par des modalités énonciatives. Le discours rapporté fait partie de ces modalités énonciatives. Il est présent dans toutes les langues y compris le wolof. Il est un acte d'énonciation, une réalité dans la vie courante. Ces moyens d'expressions relèvent d'une catégorie appartenant à l'énonciation. Etudier le discours rapporté, c'est essentiellement analyser comment un locuteur reprend, rapporte, reproduit et partage les paroles et/ ou les pensées d'un autre locuteur. Au fait, le discours rapporté doit être envisagé « comme un cas marqué de double énonciation ». (Rosier, 2008, P. 38). En effet, dans un énoncé de discours rapporté, cohabitent deux instances énonciatives : le locuteur rapporteur et le discours rapporté. La problématique du discours rapporté pose, en effet, la question du rapport à autrui et à son discours. Aujourd'hui, une grande importance est accordée à l'énoncé et au discours. Celui-ci fait en effet l'objet d'analyses approfondies dans le domaine de la linguistique d'énonciation. Face à cette problématique, nous émettons l'hypothèse selon laquelle un locuteur de la langue wolof prend la décision de s'adresser à un interlocuteur, dans un certain temps et un certain espace, pour lui rapporter le discours précédemment tenu par un locuteur donné qui s'était adressé à un interlocuteur, dans un certain temps et un certain espace. Afin de vérifier l'hypothèse, nous nous sommes fixé comme objectif de prouver que le discours rapporté est ainsi une des manifestations de la polyphonie énonciative : intégrer un acte d'énonciation à l'intérieur d'un autre. Quelle que soit la langue considérée, nous observons que cette intégration dépend principalement de deux facteurs :

-la façon de rapporter un discours déjà énoncé ;

-la position des interlocuteurs : un ou plusieurs intermédiaires peuvent intervenir entre le rapporteur et le locuteur dont on rapporte les propos. Cette observation nous amène à penser que la description du discours rapporté ne doit pas s'arrêter aux procédés de la grammaire traditionnelle, le discours direct (discours cité dans notre étude), le discours indirect et le discours indirect libre (discours intégrés dans notre approche). Elle doit prendre en considération les contraintes liées à la mise en texte : la narrativisation et l'allusion (qui sont des modes particuliers d'intégration d'un discours dans un autre). C'est dans ce cadre que nous nous intéressons au discours rapporté. Pour vérifier l'hypothèse et atteindre l'objectif, il s'agira de voir comment Cheik Aliou Ndaw construit le discours rapporté dans son récit *Buur Tilleen*. L'analyse est structurée en trois points : le premier point examine les stratégies du discours rapporté et rupture syntaxique ; le deuxième point explique les transformations des déictiques ; et enfin le troisième point vise l'énonciation rapportée et la visée communicative.

1. Stratégies du discours rapporté et rupture syntaxique

Pendant longtemps, on a considéré que la possibilité de rapporter un discours était un universel linguistique, c'est à dire, que cela pouvait se faire dans toutes les langues. Traditionnellement, la grammaire s'est occupée presque exclusivement de deux formes de citation, qui donnent le titre à ce thème : le discours direct et le discours indirect. Le discours indirect faisait allusion à la reproduction de ces mots qui se fait à partir du système de références déictiques du sujet parlant qui les reproduit. Aujourd'hui, nous sommes loin du mode de reproduction classique du discours rapporté essentiellement limité aux aspects morphosyntaxique et typographique de la langue. C'est pourquoi, L. Rosier parle d'un « continuum guidé par un mouvement d'approbation du discours d'autrui par le sujet, de la mise à distance maximale à l'ingestion / digestion de la parole de l'autre » (1999, P. 9). Le discours rapporté est généralement défini comme la superposition de deux ou plusieurs énoncés, comme la représentation d'un discours autre dans une énonciation enchâssante, c'est-à-dire que les paroles d'un premier locuteur sont rapportées par un second. Il intègre donc, selon des modalités variables, un discours extérieur dans un premier discours. C'est une citation de paroles à l'intérieur d'un énoncé. Il met en relation des messages qui relèvent de situations de communication différentes.

Il y'a une mise en relation de deux événements énonciatifs, l'énonciation citée étant l'objet de l'énonciation citant. Mais il existe aussi un moyen plus simple et plus discret pour un énonciateur d'indiquer qu'il n'est pas le responsable de l'énoncé : il lui suffit d'indiquer qu'il s'appuie sur un autre discours. Enfin, l'énonciateur qui souhaite présenter différents points de vue sur une réalité, dispose de plusieurs procédés pour rapporter les paroles (faits et pensées) de quelqu'un ou de quelqu'une. Le mot syntaxe tire son origine d'un vocable latin *syntaxis* qui, à son tour, est emprunté un terme grec qui veut dire « ordonner/arranger ». Outre l'arrangement des mots et de la construction des propositions dans la phrase selon les règles de la grammaire, en tant que branche de la linguistique, la syntaxe étudie les règles même de la construction des mots et des phrases.

1.1. Stratégies du discours rapporté

1.1.1. Le discours cité

C'est un discours rapporté tel qu'il a été prononcé réellement ou tel qu'il est censé avoir été prononcé par des personnages réels ou fictifs. Il est ainsi autonome par rapport au discours qui rapporte. Il correspond au « style direct » de la grammaire traditionnelle française. Exemples :
1- *Dootul jaar ci tuur maram, xanaa naan* : « *Ee ! May ma ndox yow* » (Ch. A. Ndaw, 1993, P.11)

Traduction : Il usait des formules pour s'adresser à Maram, en disant :
« donne-moi de l'eau »

Il est présenté dans ses énoncés deux situations différentes : la situation du père, Góorgi Mbóoj ou de la mère Maram, et celle du narrateur. Il s'agit d'une véritable opération de citation.

Le changement de locuteur est indiqué : soit par deux points suivis du discours rapporté encadré par des guillemets.

2- *Ràkki jéemu ji nëbb dara ludul neko jàkk ne ko* : « *Buggumaa ma biiral* » (Ch. A. Ndaw, 1993, P. 15)

Traduction : Ràkki n'a pas cherché à nier quand elle m'a regardée droit dans les yeux et dit : « Bugguma est l'auteur de ma grossesse »

Soit par les deux points suivis de tirets : quand le discours cité est un dialogue, ces tirets, qui remplacent les guillemets du cas précédent, sont placés à la ligne pour chaque réplique.

3- *Góorgi neko* :

- *Lu xew ? Lan la ?*

- *Dama mar*

- *Bàyyil ma mayla ndox* (Ch. A. Ndaw, 1993, P.14)

Traduction :

Góorgi dit :

- Que se passe-t-il ? C'est quoi ?

- J'ai soif

- Laisse, je t'offre de l'eau

En revanche, dans l'énoncé suivant, il ne s'agit pas d'un dialogue. Le tiret remplace tout juste les guillemets.

4 - *Góorgee ngi naan ci xelam « moo lu waral Maram ne tekk rekk ?*

- *Maram ! Maram !*

Traduction : Góorgi se dit : « Pourquoi Maram est- t- elle silencieuse ? »

- *Maram ! Maram !* (Ch. A. Ndaw, 1993, P.14)

Soit par les deux points, un point ou un point d'interrogation suivi du discours rapporté sans guillemets.

5- *Ràkki daal jaaxal na bayaam. Te nag, kenn biiralu ko ku dul Bugguma mii nga xamne du sax naw leem?* (Ch. A. Ndaw, 1993, P. 23)

Traduction : Ràkki inquiète son père : « l'auteur de la grossesse, un garçon hors de sa caste n'est- il personne d'autre que Bugguma ? »

1.1.2. Le discours intégré

Le discours intégré évite le changement de système d'énonciation : le propos rapporté ne prend pas la place du premier. Cette intégration peut être partielle, totale ou allusive.

1.1.2.1. L'intégration partielle

Dans ce mode de narration, le discours rapporté s'intègre partiellement au discours premier, ce qui entraîne la suppression des guillemets et / ou tirets. Les paroles rapportées au discours intégré partiel relèvent donc d'un même système d'énonciation que le reste de la narration. Aussi est- on en droit de parler d'opération de paraphraser pour cette

manière de rapporter un discours.

Soient les discours cités suivants :

6- *Ndeye jee jëkke: Maram léegi santa Yalla magg nga* (Ch. A. Ndaw, 1993, P.11)

Traduction: La mère commence d'abord: « Maram, Dieu merci te voilà femme à présent »

7- *Maram noyyi. Ndekete lii lañu ma doon doye* (Ch. A. Ndaw, 1993, P.12)

Traduction : Maram respirait : « c'était donc cela la surprise »

Remarquons qu'ici les paroles sont reportées à la troisième personne.

Ainsi les pronoms employés dépendent du moment de l'énonciateur qui rapporte : le tu (**yaa**) et le je (**maa**), le toi (**yaw**) du discours rapporté passent à la troisième personne du singulier. Il n'ya plus qu'une situation d'énonciation (celle du narrateur) et qu'un seul repère temporel (celui du discours qui rapporte).

1.1.2.2. L'intégration totale

Il arrive parfois que le narrateur veuille indiquer brièvement ce qui s'est verbalement passé sans rapporter les propos. Il abandonne alors le discours intégré partiel pour un discours entièrement narrativisé dans lequel s'intègre totalement le discours rapporté. Dans ce mode de narration « le locuteur des paroles rapportées devient l'agent d'un acte de dire » (Charaudeau, 1992, P. 624-625).

C'est le cas de l'exemple suivant :

8- *Ndeysaan, bi Góorgi Mbóoj jogée ci doktoor bi la dellusi fi maram toog, waxagul sax. jabar ji ne :*

- *Bul ma nëbb dara. Lu la doktoor bi doon déey?*

- *Xanaa ñu jàpp ci Yalla te xamne...*

- *Wuy! Man, mbaa du Ràkki dafa dee?*

- *Maram àndalak sa sago. Yàlla ñu ko joxoon.*

Bi Góorgi di laataa yeggali li muy wax, Maram yenu loxo ya:

- *Wóoy! Yaa rey sama doom, yaw Góorgi Mbóoj. Soo ma bàyyi woon ma uuf ko di ko toppatoo, kon lii lépp du ci am.* (Ch. A. Ndaw, 1993, p.36)

Traduction: Alors, Góorgi Mbóoj revient de son entretien avec le docteur, à hauteur de Maram, il n'a rien prononcé, la femme dit:

- Ne me cache rien. De quoi le docteur chuchotait-il?

En bon croyants, remettons-nous à Dieu et savons-nous que...

Wuy! Mon Dieu, Ràkki est-elle morte?

- Maram soumet- toi à la volonté divine. C'est Allah qui donne, c'est lui qui reprend. Avant que Góorgi termine sa phrase, Maram crie:

- *Wóoy! Tu as tué ma fille, toi Góorgi Mbóoj. Si tu m'avais laissée s'occuper d'elle, on n'en serait pas là.*

Ici, on sait bien qu'il y'a une information sensible livrée par le Docteur, mais les mots de cette information en sont pas audibles dans le récit par le verbe déey (chuchoter). Pour paraphraser Roland Barthes, on peut dire, à la suite de cette remarque, que le discours narrativisé, c'est à dire intégré totalement, se présente comme le degré zéro du discours rapporté. Le discours d'origine peut également subir une transformation morphologique sous forme nominalisée. Le cas d'intégration total est décrit comme « un discours entièrement narrativisé dans lequel s'intègre totalement le discours rapporté ». Il s'agit du discours narrativisé. Exemple : *Ràkki ndogal dal nako*” (Ch. A. Ndaw, 1993, P.15)

(Ràkki traverse une épreuve) on dit: “dafa biir” (elle est enceinte).

1.1.2.3. L'intégration allusive

Le discours rapporté apparaît ici comme une allusion à ce qu'a dit ou à l'habitude de dire dont on rapporte les propos. Pour Charaudeau, c'est comme s'il rapporte un événement antérieur, celui qui raconte peut intégrer les paroles dans son propre discours.

9- « *Ràkki ndogal dal nako* » (Ch. A. Ndaw, 1993, P.15)

Traduction: Ràkki traverse une épreuve.

Sous le récit, on devine qu'il y' a un discours tenu dans une situation

précise de communication, mais le narrateur ne le reprend pas: il y fait tout simplement allusion.

1-2. *Rupture syntaxique*

C'est au niveau du discours cité que l'on constate la rupture syntaxique. En effet, dans ce type de discours, les paroles du rapporteur et celles du locuteur d'origine dont on rapporte les paroles sont juxtaposées : elles sont placées côte à côte pour la formation d'un seul et même énoncé. Le discours rapportant comporte un verbe de parole (d'expression ou d'opinion) qui introduit le discours cité.

10- Dawalkat bi ne ko : « Naka mu ? Dawalal rekk, bu ca kanamee ma wax la fu ma jëm » (Ch. A. Ndaw, 1993, P. 25)

Traduction : Le chauffeur lui dit: «Direction ? Droit devant toi, je te guiderai »

Le verbe *ne* (dire) qui est employé ici comporte, dans son sémantisme, une notion de parole. Il introduit le discours rapporté qui est en relation de simple voisinage syntaxique avec le reste de l'énoncé : bien que dans un seul et même énoncé, discours rapportant et discours rapporté peuvent chacun revendiquer son autonomie syntaxique. Le discours rapportant peut occuper deux positions au niveau de l'énoncé :

- Il peut être postposé au discours cité. Dans ce cas, on met en relief ce discours cité ; c'est ce qui explique la présence de l'emphatique du complément comme tiroir de conjugaison (*laa*).

11- « Mbaa du Sëriñ bi dafa daanu ci kaniwo yi, mbaa du woto ko fiir », laa wax. (Ch. A. Ndaw, 1993, P. 25)

Traduction : «Góorgi serait-il tombé dans les caniveaux ?, ou serait-il renversé par une voiture ?», c'est ce que je dis.

12- Dootul jaar ci turu Maram, xanaa naan : « Ee ! may ma ndox yow » (Ch. A. Ndaw, 1993, P. 11)

Traduction : Il use des formules pour ne pas s'adresser à Maram, dit : « Eh ! Apporte de l'eau, toi »

- Il peut précéder le discours cité. Dans ce cas, c'est l'acte de dire qui semble être privilégié.

13- Jabar ja ne : « Bul ma nëbb dara » (Ch. A. Ndaw, 1993, P.36)

Traduction : La femme dit : « ne me cache rien »

1.3. Une inclusion syntaxique

L'inclusion syntaxique est surtout notée dans le discours intégré, quel que soit le mode d'intégration. Notons cependant que dans l'intégration partielle, le discours rapporté suit le verbe introducteur et prend la forme d'un complétif complément d'objet de ce même verbe.

Exemple : 14- *Xanaa baat bi ko topp di biiw ni yamb* : « *lu may wax Góorgi bu tërsee* » (Ch. A. Ndaw, 1993, P. 8)

Traduction : Peut-être, la voix qui la suit, bourdonne comme une abeille: « Que dire à Góorgi quand il viendra ? »

L'inclusion syntaxique commande une adaptation du discours rapporté au mode de narration qui s'exprime à la troisième personne. C'est ainsi que tous les déictiques du discours à rapporter deviennent des non-déictiques. Rappelons que le terme déictique désigne toute unité linguistique dont le contenu référentiel dépend de la situation de communication et non du contexte linguistique.

2. Les transformations des déictiques

Les déictiques sont les mots qui explicitent l'acte énonciatif par la référentialité situationnelle : ils montrent les circonstances de l'activité langagière, le contexte énonciatif. Les transformations des déictiques jouent un rôle intéressant dans le discours rapporté. A cet effet, l'énoncée rapportée devient un acte d'énonciation spécifique.

2.1. La transformation des déictiques déterminants

- Des déterminants démonstratifs

15- *Rakk jaa ngi naan mag ji* : « *xam nga ne lii rafetul. Bàyyi ba sunu doom jii tollu fii mu tollu gay sog a nëw* » (Ch. A. Ndaw, 1993, P. 30)

Traduction : La cadette dit à son aînée : « tu sais que ce n'est pas joli. Tu as abandonné notre fille à son triste sort pour lui rendre visite ».

En discours intégré, on obtient :

16- *Rakk jaa ngi naan mag ji kat xam nga loolu rafetul. Bàyyi ba seen doom jooju tollu foofa ngeen so a nëw.* (Ch. A. Ndaw, 1993, P.30)

La cadette reproche vraiment le manque d'élégance de sa sœur qui a abandonné cette fille-là à son triste sort, là-bas avant de lui rendre visite.

Les démonstratifs déictiques (*jii / fii*) « celle-ci / ici » du discours cité, qui sont référentiels à la situation de communication, deviennent des démonstratifs non déictiques (*jooju / foofa*) « celle-là / là-bas » qui sont référentiels au contexte linguistique.

- **Des déterminants possessifs**

17- *Gannaw gi la sog ne* : « *moo !tee ma nëw dem polis yëgal leen ne sama borom kër gi génnoon biig ba tey tërsiwul* » (Ch. A. Ndaw, 1993, P.25)

Traduction : Après elle dit : « Oh, je vais me rendre à la police pour les informer que mon mari qui était sorti hier nuit n'était pas revenu »

En discours intégré, cet énoncé devient :

18- *Gannaw gi la sog ne kat moo, tee ma nëw dem polis yëgal leen ne borom këram gi génnoon biig ba tey tërsiwul* » !! (Ch. A. Ndaw, 1993, P.25)

On voit que le déterminant possessif déictique *saa* (= *sama*) du discours cité devient un déterminant possessif de la troisième personne (*-am*) dans le discours intégré.

2.2. La transformation des déictiques personnels

- **Des pronoms possessifs**

Si nous substituons au déterminant possessif de l'exemple suivant le pronom possessif correspondant, nous obtenons la formulation suivante :

19- *Maram ne* : « Nit du yaakaar mukkk ne li doomu jaambur nekke, saa bos mën na cee jubluu bés » (Ch. A. Ndaw, 1993, P.25)

Traduction : Maram dit : « une personne ne garde jamais espoir que le malheur de la fille d'autrui peut s'abattre sur la mienne ».

En discours intégré, cet énoncé devient :

20- *Maram ne nit du yaakaar mukkk ne li doomu jaambur nekke, bosaam mën na cee jubluu bés* » (Ch. A. Ndaw, 1993, P.25)

Traduction : Maram dit qu'une personne refuse de croire le malheur la fille d'autrui peut concerner la sienne »

On voit que le pronom possessif de la première personne (*saa bos = sama bos*) du discours cité devient un pronom possessif de la troisième

personne (*bosam*) dans le discours intégré : comme le pronom personnel je, il passe ainsi de la référence déictique à la référence contextuelle.

- **Des pronoms personnels**

21- *Maram toog, mu ngi naan ci xelam : « Moo man, lu ma défati ! Mbaa du nit a ma boole te yëguma ko »* (Ch. A. Ndaw, 1993, P.12)

Traduction : Maram s'assied et se dit : « Oh moi, qu'est-ce que j'ai fait. Peut-être, une personne serait-elle plaint à mon insu »

22- *Góorgi ci bopppaam xaw na am tuuti njàqare waaye bëggu koo wone : « Ma jox la aspro »*. (Ch. A. Ndaw, 1993, P.14)

Traduction : Góorgi dans sa tête semble être inquiet mais ne veut pas le montrer : « Je te donne l'aspro »

La transformation en discours intégré donne :

23- *Maram toog, mu ngi naan ci xelam moom sax, lu mu défati ! Mbaa du nit a mo ko boole te yëguma ko*.

Traduction :

Maram s'assied et se dit vraiment ce qu'elle a fait. Peut-être, une personne serait-elle plaint à son insu » (Ch. A. Ndaw, 1993, P.12)

24- *Góorgi ci bopppaam xaw na am tuuti njàqare waaye bëggu koo wone, moom moo ko jox aspro »*. (Ch. A. Ndaw, 1993, P.14)

Traduction : Góorgi dans sa tête semble être inquiet mais ne veut pas le montrer, il lui a donné de l'aspro.

On voit que le *je* du discours cité qui reçoit sa signification de la situation de communication devient un *il* qui emprunte son contenu sémantique et référentiel à un élément du contexte linguistique, *Maram* et *Góorgi* qui ne fonctionnent ni comme locuteur, ni comme allocutaire dans ce discours intégré. La conséquence majeure de ce transfert est que les paroles rapportées sont prises en charge non pas par leur auteur, mais par le rapporteur.

2.3. Transformation des déictiques temporels

La localisation temporelle en wolof s'effectue essentiellement grâce aux adverbes de temps qui peuvent, selon l'emploi, être déictiques ou non-déictiques.

25- *Jabar ji fippu na : « Góorgi Mbóoj ba ñu daale di ànd ba léegi masuloo wax ma teg ci baat »* (Ndaw, 1993, P. 30)

Traduction : La femme lui tient tête : «Góorgi Mbóoj, depuis notre rencontre jusqu'à présent, je me suis abstenue de répondre à tes remontrances »

En discours intégré, cet énoncé devient :

26- *Jabar ji fippu na, Góorgi Mbóoj ba ñu daale di ànd booba ba masuloo wax ma teg ci baat* (Ch. A. Ndaw, 1993, P.30)

Traduction : La femme lui tient tête, depuis leur rencontre jusqu'à présent, elle s'est abstenue de répondre à ses remontrances »

On voit que l'adverbe temporel **léegi** du discours cité est bien un déictique : il se confond avec le temps (To) de l'énonciation. Il devient **booba** (ce jour-là) dans le discours intégré : le temps de référence n'est plus le temps (To,) il est exprimé dans le contexte.

2.4. Transformation des modèles de conjugaison

27- *Yaay ji teg ci : « wax ñu ndax bëgg nga ñu may la Góorgi ? » Maram noyyi. Ndekete lii lañu ma doon doye ! baat booba la wax ci xelam.* (Ch. A. Ndaw, 1993, P.12)

Traduction : la maman poursuit : «trouvera-tu à redire, si nous te donnons en mariage à Góorgi ?». Maram respire, libérée de ses angoisses ! Quelle joie de se découvrir aimée.

En discours intégré, l'énoncé devient :

28- *Yaay ji laaj ndax moom bëgg na ñu may ko Góorgi ?* (Ch. A. Ndaw, 1993, P.12)

Traduction : la maman demande si elle veut qu'on la donne en mariage à Góorgi.

On note une modification importante liée au choix du modèle conjugaison ; l'interrogation directe devient une interrogation indirecte, avec un changement de verbe introduction : **ne** (dire) devient **laaj** (demander) ;

3. Énonciation rapportée et visée communicative

3.1. *Discours rapporté et actes de langage*

La notion d'acte de langage nous vient d'Austin et de Searle. À côté des discours qui se contentent de constater ou de raconter tel quel l'état des choses, ces deux philosophes du langage ont remarqué qu'il y a d'autres qui ont pour objectif d'agir sur les autres, pour les faire agir à leur tour. À leurs yeux, l'impératif et l'interrogation sont principalement les trois modalités qui codifient ces actes de langage illocutoirement marqués. Nous y avons ajouté l'exclamation qui, outre son contenu propositionnel, comporte un marqueur illocutoire qui détermine la valeur pragmatique de l'énoncé, c'est-à-dire ce que l'énonciation vise comme changement de comportement chez le destinataire. Toutes ces trois modalités (l'impératif, l'interrogation et l'exclamation) ne peuvent pas être maintenues dans un discours intégré.

3.2. *L'énonciation dans le discours*

Dans la langue, au sens où l'emploie Ferdinand de Saussure, les référents des noms sont des référents virtuels. Ils sont abstraits et en attente d'utilisation. En revanche, dans le discours, les noms sont employés dans des phrases où ils reçoivent un sens complet. Cette actualisation leur donne une référence complète. L'énonciateur qui est le principal acteur de cette actualisation est partout présent dans son énoncé.

Cette présence se manifeste de plusieurs manières différentes :

Il peut rapporter ou emprunter le discours d'un autre ;

29. *Maram ne ko* : « *dama la bañoon yee* » (Ch. A. Ndaw, 1993, P.13)

Traduction : Maram lui dit : « Je ne voulais pas te réveiller »

Il peut commenter certains faits ;

30. *Ma ne Maram gën a teel a tëdd ! Mu ngi walbatiku di walbatiku waat. Mënul sax nelaw.* (Ch. A. Ndaw, 1993, P.7)

Traduction : Maram se couche tôt ! Elle se tourne, se retourne. Elle ne peut pas dormir.

Il peut nommer ou interpeller son interlocuteur.

31. *Alkaati bi ne* : « *Kii sa sëriñ la ?* »

Traduction : Le policier dit : « c'est ton mari » (Ch. A. Ndaw, 1993, P.25)

3.2.1. *L'impératif*

32- *Jabar ji ne* : « *bul ma nëbb dara* » (Ch. A. Ndaw, 1993, P.36)

Traduction :

La femme dit : « ne me cache rien »

33- *Góorgi naan* : « *may ma ndow yow* » (Ch. A. Ndaw, 1993, P. 11)

La transposition en discours intégré donne :

34- *Jabar ji ne, bul ma nëbb dara* » (Ch. A. Ndaw, 1993, P. 36)

Traduction : la femme dit, de ne lui rien cacher

35- *Góorgi naan, may ma ndow yow* (Ch. A. Ndaw, 1993, P. 11)

Traduction : Góorgi dit de lui donner de l'eau.

Constatons que dans le discours cité, l'impératif des paroles rapportées suppose la mise en présence directe du *je* et du *vous* à travers un acte d'énonciation par lequel le *je* cherche à agir immédiatement sur le *vous*. Dans le discours intégré, en revanche, la situation des destinataires n'est pas transformée de manière immédiate. La force illocutoire de commandement rattachée à l'énoncé en discours cité a complètement disparu. De même, l'interrogation directe du discours cité suivant a perdu de sa vivacité en passant à l'indirect dans le discours intégré.

3.2.2. *L'interrogation*

36- *Maram a ngi rus naan* : « *Yàlla xam ne dinaay bëgg ñëw waaye na may def Góorgi Mbóoj ?* » (Ch. A. Ndaw, 1993, P. 30)

Traduction : Maram, honteuse, dit : « Dieu sait que je veux venir mais comment vais-je déjouer la vigilance de Góorgi ?

La transposition en discours intégré donne :

37- *Maram a ngi rus naan Yàlla xam ne dinaay bëgg ñëw waaye na may def Góorgi Mbóoj ?* » (Ch. A. Ndaw, 1993, P. 30)

Traduction : Maram, honteuse, dit que Dieu sait qu'elle veut venir mais comment va-t-elle déjouer la vigilance de Góorgi ?

3.2.3. L'exclamation

38- *Alkaati bi toog ba mu yàgg ne* : « *Ndeysaan ! Maram génn ba mu yàgg dellusi fecci lafu séram génne xalis joxe.* (Ch. A. Ndaw, 1993, P. 26)

Traduction :

Le policier s'assied un instant, dit : « Dommage ! Maram sort un instant, revient et dénoue le bout de son pagne, en sort de l'argent »

La transposition en discours intégré donne :

39- *Alkaati bi toog ba mu yàgg ne* : « *Ndeysaan ! Maram génn ba mu yàgg dellusi fecci lafu séram génne xalis joxe.* (Ch. A. Ndaw, 1993, P. 26)

Traduction : Le policier s'assied un instant, dit dommage à Maram qui sort un instant, revient et dénoue le bout de son pagne, en sort de l'argent »

Constatons que la transformation en discours intégré a fait perdre au discours cité ses caractéristiques d'énoncé exclamatif : en plus de la disparition du point d'exclamation, on note qu'il n'y a plus ni un je qui s'exclame, ni l'irruption de l'énonciateur-narrateur dans le récit. En résumé, dans tous ces exemples, la modalité est rendue par le verbe introducteur ; toutes les autres marques ont disparu. Même les tiroirs de conjugaison sont modifiés : l'impératif, l'interrogation directe et l'exclamation ont cédé la place respectivement au narratif, à l'interrogation indirecte et à la déclaration exprimée sans intensité particulière.

Conclusion

Pour conclure, l'étude apporte une contribution notable sur la problématique du discours dans les récits en langue wolof. D'une part, l'étude a démontré, le fait que le locuteur wolof, à l'image des locuteurs des autres langues du monde, dispose de plusieurs façons d'introduire dans son discours celui d'un autre : il peut, en effet, soit reproduire ce discours de manière autonome par rapport au discours rapportant (discours cité), soit l'intégrer partiellement (discours intégré) ou totalement (discours intégré narrativisé), soit encore s'en tenir à sa simple évocation (discours intégré allusif). D'autre part, il s'est avéré

que discours rapporté et syntaxe, de même énonciation rapportée et visée énonciative se reflètent dans le récit wolof.

Références bibliographiques

BENVENISTE ; E. (1976). *Problèmes de linguistique générale*. Paris, Gallimard.

CHARAUDEAU ; P. (1992). *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette-Education.

MAINGUENEAU ; D. (1993). *Eléments de linguistiques pour le texte littéraire*. Paris : Dunod

MAINGUENEAU, D. (1999). *Syntaxe du français*. Paris : Hachette, 2er édition

ROSIER, L. (1999), *Le Discours rapporté. Histoire, théories, pratiques*, Paris-Bruxelles, Duculot.

ROSIER, L. (2008), *Le discours rapporté en français*. Paris : Ophrys

NDAW, S. A. Nd. (1993), *Buur Tilleen*. Ndakaaru : IFAN Cheikh Anta Diop

SAUSSURE, F. D.. (1974), *Cours de linguistique général*. Paris : Payot.